

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 68 (1917)
Heft: 3-4

Nachruf: Nos morts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

faire l'étude complète de ces derniers, ce sera parfait. Mais on peut à la rigueur admettre que ce travail puisse être confié à d'autres techniciens que l'inspecteur d'arrondissement. Tel ne devrait pas être le cas, dans la règle, pour les aménagements.

Aussi bien, nous semble-t-il, si le nombre des arrondissements forestiers vaudois doit être augmenté, que l'on devrait, pour la fixation de la grandeur de ceux-ci, partir de l'idée que l'aménagement de leurs forêts publiques sera du ressort exclusif des inspecteurs forestiers d'arrondissement. *H. B.*

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Motion Engler. A la réunion de 1910, à Coire, M. le professeur A. Engler avait présenté la motion suivante :

„Ne serait-il pas désirable que la Société suisse des forestiers cherchât à instruire nos populations, en particulier les autorités et les propriétaires de forêts, sur l'importance économique qu'il y a à gérer nos forêts d'une manière intensive? N'y aurait-il pas lieu de faire une propagande énergique afin d'obtenir, pour le personnel forestier suisse, une rétribution plus conforme aux circonstances actuelles?“

Admise par le Comité permanent, cette motion lui avait été renvoyée pour étude. Il a constitué à cet effet, en 1911, une commission spéciale de onze membres que préside M. Engler. Le 22 janvier 1912, le Comité permanent et cette commission eurent une séance commune à Olten. Dès lors, la question avait disparu de l'ordre du jour de nos réunions.

Les circonstances actuelles, grâce auxquelles elle revêt une importance encore accrue, viennent de la faire sortir de l'oubli dans lequel elle semblait tombée. La commission s'est réunie à Zurich, le 17 mars, et, dans une belle séance, elle a discuté le programme d'action à admettre. Son travail avait été bien facilité par un consciencieux rapport du Forstmeister *Hefti*, lequel au reste est la cheville ouvrière de la commission. Celle-ci va proposer la publication de deux mémoires, puis une action plus intense que jusqu'ici dans la presse quotidienne et surtout la création d'un organe central qui représenterait commercialement les intérêts des propriétaires forestiers de toutes catégories.

Ces différentes questions donneront ample matière à discussion lors de la prochaine réunion annuelle de notre Société. De pareils débats seraient bien actuels et hautement opportuns. Aussi est-il désirable qu'une assemblée générale ait lieu, en tout état de cause, durant l'année courante. *H. Bx.*

NOS MORTS.

† Le Colonel Ulrich Meister.

La nouvelle du décès du Colonel Ulrich Meister est venue, le 3 février 1917, vivement et douloureusement surprendre les amis et

confrères du Forstmeister du Sihlwald, dont plusieurs ne le savaient pas malade, et qui ne se doutaient pas que cet homme encore si vif, si alerte et si nerveux avait 79 ans bien sonnés. On s'était si bien habitué à voir en lui l'image et comme le reflet de la forêt éternellement jeune et toujours semblable à elle-même, à laquelle il avait consacré le meilleur de son existence, qu'on ne l'avait pas vu vieillir.

Né le 14 janvier 1838 à Benken (Zurich) d'un père qui fut lui-même forestier d'arrondissement et conseiller national, Ulrich Meister fit ses études tout d'abord à la division forestière de l'Ecole polytech-



† Le Colonel Ulrich Meister.

nique nouvellement créée à Zurich, puis à Giessen. Rentré d'Allemagne, il débute dans la carrière comme adjoint à l'Inspection cantonale des forêts, succède à Landolt à la tête du 1^{er} arrondissement zurichois, puis prend dès 1875 la direction de la gestion des forêts de la ville de Zurich. Durant quarante années, il consacrera dès lors toute son activité et toute son intelligence à soigner, à embellir, à agrandir et à mettre de toutes façons en valeur ce superbe domaine forestier, pour la joie et pour lagrément de la population de la grande ville et pour l'honneur de la sylviculture.

D'autres auraient borné là leur champ de travail, mais Meister était homme d'action, homme d'initiative et de progrès.

Son besoin d'activité n'emplissait pas seulement le Sihlwald; il le dépassait.

La politique l'attire; il entre au Conseil communal, au Grand Conseil, au Conseil National. Il revêt plusieurs années durant la charge d' „Erziehungsrat“ et s'intéresse dès lors de façon active au développement de la vie universitaire zurichoise. En reconnaissance des services rendus, l'Université de Zurich lui décerne le titre de docteur *honoris causa*.

Il s'intéresse à l'histoire et publie divers travaux d'histoire militaire suisse; il s'intéresse à la géographie et préside le congrès des sociétés suisses de géographie.

Au militaire, il conquiert les galons et le plumet de colonel divisionnaire et commande la division zurichoise.

Rien de ce qui est humain ne lui est resté étranger, pourrait-on dire de lui; la forêt lui était trop étroite, il lui fallait un champ d'activité plus étendu.

Mais il n'a jamais oublié qu'il était né et qu'il avait vécu en communauté étroite avec la forêt. Il l'a soignée en sylviculteur expérimenté; il l'a toujours aimée, alors même qu'il ne lui consacrait plus ses forces et il en a toujours vivement ressenti la poésie.

Le Sihlwald a toujours été la grande joie de sa vie; là seulement il pouvait infatigablement et librement agir, créer et organiser; là il venait se retrouver et puiser des forces pour la lutte quotidienne.

Et il a accompli là comme forestier une œuvre dont il pouvait à bon droit être fier.

La monographie du Sihlwald qu'il a publiée — Die Stadtwaldungen von Zürich — a eu deux éditions: l'une en 1883, l'autre en 1904. La première a été publiée après achèvement du levé de plans et de l'aménagement entrepris sous sa direction dès 1875 et achevés en 1883. La seconde l'a été après la révision d'aménagement de 1903.

Cet ouvrage valut à son auteur une véritable célébrité qui dépassait les limites du pays et qui mériterait sans exagération l'épithète de mondiale, car nombreux sont les forestiers en voyage d'étude ou de plaisir, venant d'Europe, d'Asie ou d'Amérique, qui ont fait le détour du Sihlwald pour aller visiter dans sa retraite le forestier de la ville de Zurich et faire avec ce guide intéressant et courtois une excursion dans les belles futaies de hêtre qu'il gérait.

Sa renommée parvint même jusqu'à Friedrichsruhe et le prince de Bismarck l'invita, en 1893, à venir visiter ses forêts.

Le Sihlwald est du reste un merveilleux sujet d'étude et un champ d'activité sans rival. Depuis 700 ans en possession de la ville de Zurich, il a toujours été administré par des gens du métier, dont la préparation technique était au début sans doute rudimentaire, mais qui apportaient à la gestion de cet important domaine l'esprit de suite si nécessaire à la mise en valeur des forêts.

Aussi la monographie de ces forêts est-elle et demeurera-t-elle une source précieuse de renseignements sur bien des chapitres de la syl-

viculture, spécialement en ce qui concerne le transport des bois et leur utilisation industrielle — domaines dans lesquels le Colonel Meister s'était surtout spécialisé — mais aussi pour tout ce qui a trait aux conditions d'accroissement et de rajeunissement, ainsi qu'aux variations du prix des bois et aux variations du taux des salaires.

Meister s'est élevé un monument durable avec tout ce qu'il a entrepris et mené à bien dans les sphères si variées de son activité, mais il restera probablement surtout et avant tout le „Forstmeister Meister“ dont le nom sera inséparable de l'histoire du développement de la forêt zurichoise.

Le corps forestier suisse et la Société suisse des forestiers se doivent de déposer sur la tombe de ce collègue et de ce membre d'honneur qui fut un patriote et un travailleur et qu'ils sont fiers de revendiquer pour un des leurs, l'hommage de leur respectueuse estime.

E. Mrt.

† **Charles Fenk,**
statisticien forestier fédéral.

Le 25 janvier écoulé est décédé à l'âge de 58 ans, à Berne, M. *Charles Fenk*, le directeur du bureau fédéral de statistique forestière. Il a été emporté par les suites d'une opération du goître.

Né le 19 juin 1858, Ch. Fenk perdit ses parents de très bonne heure et fut élevé à l'orphelinat de Saint-Gall, sa ville natale. C'est dans cette ville qu'il fit ses premières études. Admirateur passionné de la nature, il embrassa avec conviction la profession forestière et fit ses études, de 1876 à 1879, à l'Ecole forestière de Zurich.

M. Fenk fut inspecteur forestier de l'arrondissement de Saint-Gall pendant environ deux décades. Il y fit preuve de beaucoup d'activité, spécialement en ce qui a trait aux constructions de chemins et à l'estimation de la valeur des forêts; il eut le mérite de mener à chef un important projet de réunion parcellaire. Très estimé de ses pairs, son caractère aimable et bienveillant lui avait valu en outre l'amitié de ses subalternes et de la population au milieu de laquelle il vivait.

De 1907 jusqu'à sa mort, M. Fenk fut attaché au bureau fédéral de statistique forestière, à Zurich d'abord, puis, depuis deux ans, à Berne. Il s'était mis plein d'entrain à ce nouveau champ d'activité pour lequel il était fort bien préparé. Il y trouva beaucoup de satisfaction et y déploya un beau zèle, preuve en soit les nombreuses publications du domaine de la statistique forestière qui sont le produit de son travail.

Nous conserverons un bon souvenir de cet excellent forestier qui fut un homme aimable et toujours prêt à obliger son prochain. Que la terre lui soit légère.

(D'après un article de la „Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen“.)